

6.2.13. COFFRE

Coffre : Pour un véhicule poids lourd : élément rapporté sous la carrosserie destiné à contenir du matériel ou des palettes.

6.2.13.1. ETAT

6.2.13.1.1. **Détérioration notable** | S |

Perforation ou absence d'élément pouvant entraîner la perte du contenu.
Déformation entraînant un dépassement de gabarit de plus de 5 cm.

6.2.13.1.2. **Partie saillante** | S |

Partie saillante : Partie non indispensable du point de vue technique, pointue, tranchante ou constituant soit angle vif, soit saillie dangereuse, susceptible d'aggraver notablement, en cas de collision, le risque d'accident corporel pour les autres usagers de la route, et notamment les piétons, cyclistes ou cyclomotoristes.

Est assimilée à une partie non indispensable du point de vue technique toute partie pouvant être déplacée sans inconvénient réel.

6.2.13.1.3. **Détérioration** | O |

Observation à mentionner en cas de détérioration du coffre ne rentrant pas dans le cadre des points 6.2.13.1.1. et 6.2.13.1.2.

6.2.13.2. FIXATION

6.2.13.2.1. **Défaut notable de fixation** | S |

Absence ou desserrage de plus de la moitié des points de fixation.

6.2.13.2.2. **Défaut de fixation** | O |

Observation à mentionner en cas de desserrage ou d'absence de moins de la moitié des fixation d'un coffre.

